



OFFRE D'EMPLOI - PROFESSEUR DE JUDO (H/F)

Afin de renforcer son équipe, le club de Judo de Colomiers recrute un/une professeur de judo.
Date d'embauche 01/09/2025

Présentation de la ville de Colomiers et de notre club

Deuxième ville du département de la Haute-Garonne et 14ème de la région Occitanie, Colomiers, avec ses 40 000 habitants est aussi un acteur majeur de la Métropole toulousaine.

Sur un vaste territoire, la commune a su concilier cadre de vie, développement économique et bien-vivre ensemble

La ville se distingue par une politique ambitieuse en matière d'environnement et de transition écologique.

La commune est également dynamique économiquement en comptant sur son territoire 2 700 entreprises et 31 000 emplois

Afin d'offrir un service public de qualité, la Ville a déployé des structures socio-éducatives de proximité et ouvertes à chacun. Ainsi, les habitants bénéficient dans chaque grand quartier d'une crèche, d'une école maternelle et élémentaire, d'une maison citoyenne et de structures de sport-loisirs (parcs, jardin, aire de jeux). La population colomérine est la plus jeune du département de la Haute-Garonne. Un témoignage de vitalité et de dynamisme dans la ville.

L'action socioculturelle et sportive est relayée par un tissu associatif colomérin dynamique. Près de 300 associations agissent au quotidien dans des domaines variés (Culture, Éducation, Formation, Loisirs, Handicap, Humanitaire, Sport).

La Ville de Colomiers apporte son soutien au monde associatif. Un gage de solidarité révélé par la grande diversité d'animations et de manifestations, ainsi que par les liens sociaux qu'elles tissent. Parmi ces associations, plus de 80 clubs sportifs forment 11 500 sportifs dont 6 000 jeunes.

Club familial de plus de 400 licenciés, fondé en 1958, le Colomiers Judo compte sur la fidélisation de ses adhérents. Nous proposons ainsi des cours adaptés à tous les niveaux dès 3 ans avec le Baby Judo aux compétiteurs évoluant en 1ère division, en passant par une grande école de judo (éveil/mini-poussin/poussins/benjamins/minimes/cadets) et la pratique du judo loisir et du Taïso.

Nos professeurs sont des enseignants diplômés d'Etat, engagés dans leur passion et proposant une formation à la fois pédagogique, ludique et performante pour chaque judoka, des éveils aux vétérans.

L'organisation du club s'articule autour de bénévoles regroupés au sein du Bureau exécutif et du Comité Directeur pour nous permettre de partager au mieux ces mêmes passions qui nous animent.

Nous sommes affiliés à la FFSA (Fédération Française des Sports Adaptés) afin d'accueillir les personnes en situation de handicap physique ou mental.

Au-delà de la pratique du sport, nous sommes également attachés à la promotion du judo et de son code moral auprès de nos adhérents mais aussi par la mise en place de cycles de judo dans les écoles de la ville.

Notre action se complète également par de nombreux rendez-vous festifs pour nos adhérents tout au long de l'année : World Clean Up Day, Kagami Biraki, Soirée de Gala, Coupe de Colomiers, Repas de Noël, Fête de fin d'année, etc.

COLOMIERS JUDO JUJITSU TAISO - Maison des Sports – 1 rue Abel Boyer - 31770 COLOMIERS

1- Fonctions principales :

Mission(s) :

- Chargé de l'encadrement et de l'animation des cours de Judo selon la tranche d'âge
- S'assure de la sécurité du public sportif ou non et de l'intégrité des équipements.
- Il promeut et il est garant de l'image du Club dans la commune et dans tous les déplacements du club.
- Il fidélise les adhérents de sa tranche d'âge

Activités principales :

1. Travail avec les dirigeants

- ❖ Participer à la gestion des inscriptions : être présent lors de la journée dédiée ; et par la suite collecter et gérer les inscriptions de sa tranche d'âge (récupérer les dossiers, saisir les licences sur l'extranet puis ranger les dossiers avec ceux à saisir).
- ❖ Participer aux réunions du pôle Sport
- ❖ Préparer et envoyer le prévisionnel de la saison : calendrier sportif / financier
- ❖ Présenter le bilan de son activité aux dirigeants
- ❖ Proposer aux dirigeants des projets de développement pour le club
- ❖ Accompagner les dirigeants dans leur réflexion sportive
- ❖ Respecter la charte de fonctionnement du club

2. Coordination d'évènements

- ❖ Informer les judokas des compétitions et événements à venir
- ❖ Organiser et assurer les déplacements aux compétitions et tournois pour sa tranche d'âge
- ❖ Organiser les événements clés du club liés à la tranche d'âge : stages, réunion de rentrée, ...
- ❖ Participer et s'impliquer dans la vie associative du club

3. Travail Enseignement encadrement

- ❖ Entraînement des catégories d'âges confiées
- ❖ Préparation des cours
- ❖ Préparation des déplacements aux compétitions et tournois
- ❖ Accompagnements aux compétitions samedi et/ou dimanche, en France et à l'étranger
- ❖ Proposer et organiser des stages pour ses tranches d'âge pendant les vacances scolaires (ouvert ou non aux extérieurs)
- ❖ Vérifier que les licenciés sur le tapis lors de ses cours et de ses stages soient bien licenciés FFJDA et en règle de leur cotisation

Activités annexes :

Liste non exhaustive des activités liées au poste : en fonction du profil, de l'activité du Club et des besoins, la liste des activités pourra être étendue si nécessaire.

2- Rattachement hiérarchique et liaisons fonctionnelles :

Rattachement hiérarchique : Directeur Technique et Président (avec soutien du bureau exécutif)

Liaisons fonctionnelles : Comité Directeur et Educateurs sportifs

3- Délégation de pouvoir/remplacement :

Pas de délégation de pouvoir, en cas d'absence, la fonction est assurée par un éducateur sportif de remplacement (Diplômé d'Etat)

4- Compétences requises :

Formations :

CQP ou BPJEPS ou BEES 1e degré ou DEJEPS

Savoir-faire :

- Établir et maintenir des relations internes et externes permettant l'échange d'informations nécessaires au bon fonctionnement du club.
- Réagir rapidement en proposant des solutions fiables.

Aptitudes :

- Confidentialité
- Méthodique
- Rigueur
- Pédagogue
- Adhésion à la politique sportive et pédagogique de la section judo

Salaire et avantages

- Contrat avec modulation annuelle
- Convention collective du sport
- Temps de travail : de 60h à 100h mensuelles selon profil, le nombre de cours et les encadrements confiés
- Taux horaires : à définir selon profil et expérience
- Journées de stage payées en complément (3 périodes par an : Toussaint/Février/Pâques)
- Congés payés :
 - Une semaine à chaque vacances scolaires
 - Deux semaines à Noël
 - Fermeture estivale du 14/07 au 15/08 (date à préciser selon les calendriers de chaque année)
- Avantages complémentaires
 - Participation au forfait téléphonique : 30€/mois
 - Fourniture d'un pack sport au couleur du club (judogi/survêtement/etc.)
 - Prime d'équipement informatique 200€ brut à l'embauche (après période d'essai)
 - Mutuelle SMI Gamme Sport Base + option 1 prise en charge à 65%

Candidature

- CV et lettre de motivation à envoyer à l'adresse president@colomiersjudo.fr